

CONCOURS DELABRE LUNETTES

15ème édition

Règlement 2024/2025

Article 1 : Présentation du concours

Monsieur Daniel Delabre, opticien Meilleur Ouvrier de France, organise annuellement un concours de réalisation artisanale d'une monture de lunettes à l'intention des élèves des classes BTS et BAC Pro Optique-Lunetterie des écoles d'optique de France et des professionnels de l'optique.

Article 2 : Objectif

Les candidats doivent fabriquer **avec des outils de leur choix (manuels ou numérique)** une monture de lunettes complète (face + branches), dont la face au moins sera réalisée **exclusivement en acétate de cellulose**.

Celle-ci devra être obligatoirement **polie**.

Les montures équipées de branches non façonnées par les candidats eux-mêmes ne pourront pas concourir.

Article 3 : Organisation Générale

Modalités d'inscription :

Bulletin d'inscription à demander aux contacts ci-dessous ou par mail à : concoursdelabrelunettes@gmail.com

La clôture des inscriptions est fixée au Jeudi 31 octobre 2024.

La date limite de retour de la monture est fixée au Mercredi 30 Avril 2025.

Les montures reçues après cette date ne seront pas examinées par le jury.

La participation au concours est gratuite.

Article 4 : Réserves

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler le concours à tout moment, sans préavis.

Article 5 : Jury

Les candidats seront départagés :

- ☞ sur la précision du respect de la forme intérieure imposée et de la largeur du pont,
- ☞ sur la régularité et la précision des épaisseurs,
- ☞ sur la technicité (tenue des charnières, angle pantoscopique, angle de face, de chasse et de crête, anglage et conformation des branches...)
- ☞ sur l'esthétisme de la monture, sur la décoration,
- ☞ sur l'originalité et sur le design de la réalisation.

Les résultats du concours seront communiqués lors du SILMO 2025 par Monsieur Daniel DELABRE assisté de professionnels de l'optique.

Article 6 : Consignes

La forme intérieure des cercles de la monture doit respecter la forme et la taille du gabarit fourni après réception de l'inscription. Attention à bien respecter l'axe du gabarit !

Celui-ci devra s'adapter à l'intérieur des cercles, sans forcer et sans jeu ni jour (gabarits passants).

Les gabarits fournis par l'organisateur ne devront pas être retouchés.

La forme extérieure est libre, mais la copie d'un design déposé et protégé est interdite et éliminatoire.

Il n'est pas nécessaire de creuser les drageoirs. Les montures cerclées fil nylon ne sont pas acceptées.

La forme et la nature des branches sont libres. Celles-ci doivent pouvoir se replier.

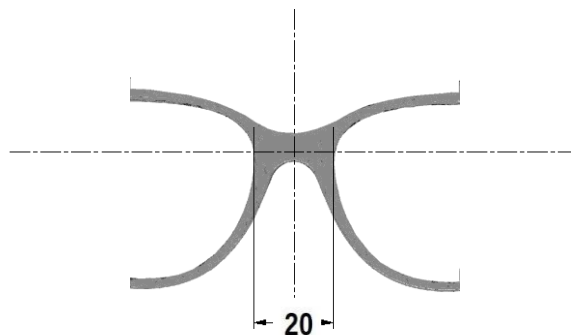
Les charnières peuvent être rivetées ou incrustées.

Les incrustations de décors (strass, nacre, bois, etc...) sont encouragées et libres quant à leur nature.

Seules contraintes de cotes (boxing) : le gabarit, largeur 50 mm, et le nez (pont), 20 mm.

Les cotes seront mesurées au 1/10 de mm.

Pour des simplifications logistiques (port), Il est demandé de ne pas fournir d'environnement (étui, boîte, présentoir, etc...).



Organisation

Clôture inscriptions	31 octobre 2024	concoursdelabrelunettes@gmail.com	JL Berthelot, 19 route de chez Bouyer, 17770 - Migron
Clôture réception montures	30 avril 2025		JL Berthelot, 19 route de chez Bouyer, 17770 - Migron
Renseignements	Daniel Delabre Sarah Slavic	06 60 67 35 79 06 28 94 46 17	